

Résolution portant nomination de la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes en Afrique - CADHP/Res. 505 (LXIX)2021

jan 03, 2022

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission), réunie en sa 69ème Session ordinaire, tenue virtuellement, du 15 novembre au 05 décembre 2021;

Rappelant son mandat de promotion et de protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique en vertu de l'article 45 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (la Charte africaine) ;

Rappelant sa Résolution CADHP/Res.38(XXXVIII)99, adoptée lors de sa 25ème Session ordinaire, tenue du 26 avril au 5 mai 1999 à Bujumbura (Burundi), portant création d'un Mécanisme spécial sur les droits de la femme en Afrique et nomination d'une Rapporteuse spéciale ;

Rappelant ses Résolutions CADHP/Res.63 (XXXIV) 03 ; CADHP/Res.78 (XXXVIII) 05 ; CADHP/Res.112(XXXXII) 07 ; CADHP/Res.154 (XLVI) 09, CADHP/Res.205 (L) 11 ; CADHP/Res.245 (LIV) 13 ; CADHP/Res.380(LXI)2017 et CADHP/Res.425(LXV)2019 portant renouvellement du mandat de la Rapporteuse spéciale sur les droits de la femme en Afrique ;

Rappelant également sa Résolution CADHP/Rés. 454 (LXVI) 2020 portant renouvellement du mandat et nomination de la Commissaire Kayitesi Zainabo Sylvie en qualité de Rapporteuse spéciale ;

Gardant à l'esprit la démission de la Commissaire Kayitesi Zainabo Sylvie en novembre 2020 et la nomination provisoire de la Commissaire Maria Teresa Manuela en qualité de Rapporteuse spéciale ;

Conscient du fait que les droits de la femme ont besoin d'une promotion et d'une protection soutenues, de nombreuses femmes et filles en Afrique demeurant toujours vulnérables et gravement exposées à des violations de leurs droits humains ;

Rappelant l'objectif de la Commission de continuer à plaider pour la ratification et la mise en œuvre du Protocole à la Charte africaine des droits de la femme en Afrique (le Protocole de Maputo) par tous les États parties à la Charte africaine ;

Réaffirmant l'importance du mécanisme de Rapporteur spécial sur les droits de la femme en Afrique et la nécessité de poursuivre l'exécution de son mandat ;

Décide de nommer la Commissaire Janet Ramatoulie Sallah- Njie, Rapporteuse spéciale sur les droits de la femme en Afrique.

Fait virtuellement, le 5 décembre 2021